

WE ARE YOUR DOL



Department  
of Labor

# EMPLOYÉS DU SECTEUR PUBLIC

## Sécurité au travail et protection de la santé

La loi de 1980 sur la sécurité et la santé des employés publics de l'État de New York prévoit la sécurité au travail et la protection de la santé des travailleurs en promouvant des conditions de travail sûres et saines dans tout l'État. Les exigences de la loi sont les suivantes:

### Employeurs

Les employeurs doivent fournir à leurs employés un lieu de travail qui est:

- exempts de dangers reconnus,
- conforme aux normes de sécurité et de santé applicables au lieu de travail, et
- conforme à toute autre réglementation édictée en vertu de la loi PESH par le commissaire au travail.

### Employés

Les employés doivent se conformer à toutes les normes de sécurité et de santé qui s'appliquent à leurs activités sur le lieu de travail. Les employés doivent également se conformer à toutes les réglementations émises en vertu de la loi PESH qui s'appliquent à leur travail.

### APPLICATION

Le Département du travail de l'État de New York administre et applique la loi PESH. Le Commissaire du travail édicte des normes de sécurité et de santé. La division de la sécurité et de la santé (DOSH) du Département dispose d'inspecteurs et d'hygiénistes qui inspectent les lieux de travail pour s'assurer qu'ils respectent la loi PESH.

### Inspection

Lorsque le personnel du DOSH inspecte un lieu de travail, un représentant de l'employeur et un représentant approuvé par les employés doivent être autorisés à participer à l'inspection. Lorsqu'il n'y a pas de représentant approuvé par les employés, le personnel de la DOSH doit s'entretenir avec un nombre raisonnable d'employés au sujet des conditions de sécurité et de santé sur le lieu de travail.

### Ordonnance de conformité

Si le Département estime qu'un employeur a enfreint la loi PESH, il lui adresse une injonction de se conformer. L'ordonnance énumère les dates auxquelles chaque infraction doit être corrigée. Si les violations ne sont pas corrigées à ces dates, l'employeur peut se voir infliger une amende. L'injonction de se conformer doit être affichée sur le lieu de l'infraction ou à proximité, de manière à être facilement visible. Il est question d'avertir les employés qu'un danger peut exister.

### Plainte

Toute personne intéressée peut déposer une plainte si elle estime qu'il existe des conditions dangereuses ou insalubres sur un lieu de travail public. Ces informations comprennent :

- Un employé
- Un représentant d'un employé
- Groupes d'employés
- Un représentant d'un groupe d'employés

Déposez votre plainte écrite auprès du bureau de la DOSH le plus proche ou par courrier électronique à l'adresse suivante: [Ask.SHNYPESH@labor.ny.gov](mailto:Ask.SHNYPESH@labor.ny.gov)

Sur demande, DOSH ne divulguera pas les noms des employés qui déposent une plainte. Le département du travail évalue chaque plainte. Le Département notifie à l'auteur de la plainte les résultats de l'enquête.

Ces plaintes peuvent également être déposées auprès du Département du travail des États-Unis, Administration de la sécurité et de la santé au travail, en ligne à l'adresse suivante: [www.osha.gov](http://www.osha.gov).

## Discrimination

Les employés ne peuvent être licenciés ou faire l'objet d'une quelconque discrimination pour avoir déposé une plainte au sujet de la sécurité et de santé ou pour avoir exercé leurs droits en vertu de la loi.

Si un employé estime avoir été victime d'une discrimination, il peut déposer une plainte auprès du bureau DOSH le plus proche. Déposez cette plainte dans les 30 jours suivant l'incident de discrimination.

## Activité volontaire

Le Département du travail encourage les employeurs et les employés à s'engager volontairement à :

- réduire les risques sur le lieu de travail, et
- développer et améliorer les programmes de sécurité et de santé sur tous les lieux de travail.

La Division de la sécurité et de la santé peut fournir une aide gratuite pour identifier et corriger les risques sur le lieu de travail. Les employeurs peuvent demander cette assistance sur une base volontaire en envoyant un courrier électronique: [Ask.SHNYPESH@labor.ny.gov](mailto:Ask.SHNYPESH@labor.ny.gov).

## Des informations supplémentaires peuvent être obtenues auprès du bureau de district de DOSH le plus proche:

### Bureau du district d'Albany

State Office Campus  
Bldg. 12, Rm. 158  
Albany, NY 12240  
Téléphone : (518) 457-5508

### Bureau du district de Binghamton

44 Hawley St., Rm. 901  
Binghamton, NY 13901  
Téléphone : (607) 721-8211

### Bureau du district de Buffalo

295 Main Street, Suite 905  
Buffalo, New York 14203-2412

### Bureau du district de Garden City

400 Oak Street  
Garden City, NY 11550  
Téléphone : (516) 228-3970

### Bureau du district de New York City

Shirley A. Chisholm State  
Office Building  
55 Hanson Lieu, 12th Floor  
Brooklyn, New York 11217-1523  
Téléphone : (212) 775-3554

### Bureau du district de Rochester

109 S. Union St., Rm. 402  
Rochester, NY 14607  
Téléphone : (585) 258-8806

### Bureau du district de Syracuse

450 South Salina Street  
Syracuse, NY 13202  
Téléphone : (315) 479-3212

### Bureau du district d'Utica

207 Genesee Street  
Utica, NY 13501  
Téléphone : (315) 793-2258

### Bureau du district de White Plains

120 Bloomingdale Road  
White Plains, NY 10605  
Téléphone : (914) 997-9514

## AFFICHER DE FAÇON VISIBLE